

PLANÈTE ÉCO PAR AXEL DE TARLÉ



La Grande-Bretagne va-t-elle faire faillite ?

« Sommes-nous l'Islande ? » La question hante les tabloïds anglais. Le secteur bancaire, qui faisait la fierté et la richesse de la Grande-Bretagne (30 % du PIB) est en train d'imploser. Et dans sa chute, la City menace d'emporter tout le Royaume. Trois banques en particulier pourraient devoir être intégralement nationalisées : Lloyds, RBS et Barclays. Or, les engagements de ces trois banques dépassent les 4.000 milliards de livres. En imaginant que 15 % soit irrécouvrables (ce qui n'a rien d'extravagant), cela représente une ardoise de 600 milliards de livres... L'équivalent de 40 "Crédit Lyonnais" qui implosent en même temps !

Qui va payer ? Cela signifierait un doublement pur et simple de la dette publique du Royaume-Uni. Mais, même avec la meilleure volonté du monde, on ne trouve pas, comme ça, 600 milliards de livres ! L'Allemagne, l'une des signatures les plus respectées au monde, vient d'en faire le constat. Le mois dernier, le Trésor allemand n'a pas réussi à lever 6 "petits" milliards d'euros sur les marchés internationaux. Faute d'acheteur, Berlin a dû se contenter de 4 milliards. On n'ose imaginer la déroute s'il avait fallu lever 600 milliards... Certains ont déjà rebaptisé Londres : "Reykjavik sur Tamise" et envisagent un scénario à l'islandaise, avec une monnaie qui s'effondre, le FMI qui débarque et in fine, un gouvernement renversé par la rue. Certes, pour l'instant, ce n'est qu'un scénario cauchemardesque, mais il existe. D'autres pays sont également menacés. La Grèce, l'Espagne et le Portugal ont vu leur note de solvabilité financière dégradée. Au point que certains évoquent une possible sortie de l'euro pour ces pays !

Et la France dans tout ça ? « C'est le seul modèle encore debout », écrit le magazine américain Newsweek, car la France « n'a jamais cru à la toute puissance des marchés financiers, et s'en est toujours remise, de façon pragmatique, à l'État ». De fait, la forte présence de l'État dans l'économie du pays (1 salaire sur 4) permet d'amortir le choc de la récession. Décidément, la crise a des effets imprévisibles : voilà que le monde entier nous envie notre État obèse, avec son cortège de bureaucraties et d'emplois aidés !

Appel à candidatures. Êtes-vous un Entrepreneur d'avenir ?

Êtes-vous un entrepreneur d'avenir ? La question est posée par Jacques Huybrechts (agence CHK), organisateur chaque année depuis 20 ans de la Cité de la Réussite et qui lance cette année « Entrepreneurs d'avenir ».

Mais qui sont les entrepreneurs d'avenir ? « Ce sont des dirigeants d'entreprises, d'associations, de Scop qui mettent la responsabilité au cœur de leur démarche, par un engagement social éthique, environnemental et sociétal, explique Jacques Huybrechts. Ils s'inscrivent dans une perspective de performance globale, réconciliant efficacité et responsabilité, inventent un nouvel esprit d'entreprendre, qui met l'homme au cœur de l'économie

et non à son service. Ce sont des entrepreneurs pionniers d'un nouveau modèle de croissance ». La démarche passe en premier lieu par la candidature des entreprises qui le souhaitent. (Inscriptions sur le site www.entrepreneursdavenir.com). Les partenaires de l'opération (dont le Journal des Entreprises, le Centre des jeunes dirigeants, le Réseau Entreprendre, Generali, l'Afnor, Ashoka, la confédération des Scop, Max Havelaar) valident ces candidatures. Les Entrepreneurs d'avenir participeront en juin à l'Assemblée nationale au « Parlement des entreprises » dont l'objectif principal est de participer à l'élaboration d'une norme sur la responsabilité sociale d'entreprise.

www.entrepreneursdavenir.com
Tél. : 01.45.44.51.75

ARI. Un nouvel outil au service de l'innovation

Constituée en groupement d'intérêt public depuis le 29 décembre dernier, l'Agence régionale d'innovation (ARI) a pour mission de favoriser le développement économique par l'amélioration des performances des PME/PMI et la création d'entreprises innovantes.

« Je souhaite que ce groupement d'intérêt public, tout en respectant ses géniteurs et son statut, intègre une culture du résultat. C'est pourquoi je veux, au moins, doubler dans les deux ans, le nombre de dossiers de soutien aux entreprises qui passent par Oseo », explique Daniel Verger, le tout nouveau président de l'ARI. Le ton est donné pour la jeune agence régionale de l'innovation installée au 73 rue de Martainville à Rouen et dont la mise en service officielle date du premier janvier dernier. L'innovation, leit motiv de la nouvelle entité basée sur les notions de ruptures des processus et des procédés d'une entreprise, de manière à lui offrir suffisamment d'avantages concurrentiels pour qu'elle soit pérenne. Une évidence pour Daniel Verger, chef d'entreprise et ancien président de la CCI de Bolbec : « De toute manière, les



Issue de la fusion de l'Incubateur Aceval et de Haute Normandie technologie, la nouvelle entité devrait s'appeler « Seineari » et compter dès la fin 2009 une douzaine de membres. (De g à d : Ericka Norgren, Daniel Verger, Gilles le Maréchal).

entreprises qui n'innovent pas sont condamnées ».

Favoriser la création d'entreprises

Le développement économique par l'amélioration des performances des PME/PMI et la création d'entreprises innovantes, constituent les missions premières de l'ARI. Autre étape fondamentale pour l'ARI, la sensibilisation des

PME à la notion d'innovation et aux appuis auxquels elles peuvent prétendre. « Une sensibilisation à mener auprès du monde de l'enseignement supérieur, de la recherche mais aussi des salariés qui souhaitent créer une entreprise ».

Animer un réseau

Voulue par la Région (inscrit au Schéma régional de développement économique 2006) et inscrit

dans le contrat de plan État/Région, l'ARI dispose de nombreux partenaires : la Région, Oseo et l'État (avec deux volets : le secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar) et sa participation dans Oseo). Mais aussi tous les partenaires concernés par l'innovation, tels que les Crit, les cellules de valorisation universitaires, les consultants privés... Au total, l'ARI a identifié une centaine de partenaires. « Nous avons à déterminer leur valeur ajoutée thématique et/ou géographique afin de monter des opérations de sensibilisations combinées, à destination du monde économique concerné, le tout structuré en filières. Nous pourrions aussi participer à l'émergence de nouvelles filières et avons pour ambition de jouer un rôle moteur ». La nouveauté de l'agence, c'est sa capacité à proposer une prestation propre grâce au montage et à l'accompagnement de dossiers d'origine universitaire ou privé. Un portail Internet est également à disposition des porteurs de projets : « C'est un outil de deuxième niveau d'intervention pour nous, le contact direct auprès des entreprises reste prépondérant ».

Sébastien Colle

www.airhn.fr

International. Normandie Développement veut ouvrir sa gouvernance

Laurent Manière, le nouveau délégué de Normandie Développement en fait une priorité pour 2009 : la structure doit s'ouvrir à d'autres partenaires.



Laurent Manière, délégué de Normandie Développement.

L'audit réalisé en 2008 aura apporté son lot de bonnes nouvelles : « la structure est pertinente, bien gérée, et réalise de bonnes performances » ! Des conclusions dont Laurent Manière, nommé délégué de Normandie Développement en septembre dernier, se félicite et qui le confortent dans les orientations récemment prises par cet organisme bi-régional de développement économique.

S'ouvrir à d'autres partenaires

Son rôle : attirer sur le territoire de la Haute comme de la Basse Normandie les capitaux étrangers. Une mission qui représente l'essentiel

de l'activité de la structure au sein de laquelle dix-huit personnes sont notamment déployées sur la prospection internationale. « Cela fait déjà quatre ans que nous évoluons dans ce sens », explique le délégué,

Une nouvelle gouvernance dès 2010

« Compte tenu de notre évolution, et notamment du désengagement de l'État dans notre financement, il est indispensable de s'ouvrir à d'autres partenaires », que sont les départements, les principales communautés d'agglomérations ainsi que les chambres consulaires. En somme, « tous les acteurs intéressés par le développement international » dont Laurent Manière veut solliciter le concours financier. « Tout devrait être calé dans le courant du 1^{er} trimestre pour une mise

en place dès 2010 », annonce le représentant de Normandie Développement.

Et dans l'attente de la confirmation par l'AFII (Agence française pour les investissements internationaux) de ses bonnes performances pour 2008, Normandie Développement veut amplifier ses deux axes de développement privilégiés : « les partenariats entre des entreprises françaises prêtes à s'ouvrir à des capitaux étrangers », qui devraient avoir le vent en poupe en période de crise, souligne Laurent Manière, « et l'accompagnement d'entreprises déjà implantées en Normandie et qui projettent de nouveaux investissements ».

G.D.

Normandie Développement
57, avenue de Bretagne BP 1083
F-76173 Rouen cedex 1
Tél. : 02.35.03.06.04.
www.normandydev.com